

DEMANDE DE VERIFICATION
Avant le recouvrement des tranchées et filtres

Cette demande est à adresser à Bayeux INTERCOM dès que l'installation est en place et surtout **avant le recouvrement des tranchées et filtres indépendamment** de l'état d'avancement des travaux concernant l'habitation.

N° de Permis de Construire :

Autre Référence :

Je Soussigné

Demeurant à **Tél :**

Certifie que les travaux d'installation d'un dispositif d'assainissement mis en place dans ma propriété sont terminés, conformément au plan de recollement ci-joint.

Adresse de la Propriété :
.....

Entrepreneur ayant installé le dispositif d'assainissement :
.....

Maître d'œuvre chargé de surveiller les travaux :
.....

Les plaques d'identification des différents appareils sont **apparentes**. Les **tampons** de visite des fosses et regards **sont au niveau du sol fini**. Les **tranchées** d'épandage ou **les filtres** à sable **ne sont pas recouverts**.

Le contrôle de l'installation peut donc être effectué.

Fait à, le

Signature

Cette vérification est rendue obligatoire par l'arrêt du 6 mai 1996. Un rendez-vous entre le propriétaire et le service public d'assainissement non collectif de BAYEUX INTERCOM sera fixé dans le plus bref délai.

Octobre 2005